

Quand notre rapport au monde du travail change, notre rapport aux territoires et au management change aussi

Benoît Meyronin, Forbes magazine, fev 2022

Parmi les effets de la pandémie, l'un concerne notre rapport au travail. Comme pour d'autres phénomènes, l'année qui s'est écoulée a joué un rôle d'accélérateur : tout était déjà en place, mais il aura fallu une crise mondiale pour que des mécanismes discrètement à l'œuvre ne deviennent sociétaux. Si l'on est encore loin de pouvoir parler d'une réelle recomposition territoriale, il n'en demeure pas moins que les territoires situés à la grande périphérie des métropoles, comme les espaces plus lointains mais considérés comme agréables, vont être impactés par le développement du télétravail et l'affirmation de nouveaux modes de vie. Quand une pandémie transforme notre rapport aux temps

Les Français, qui s'inscrivaient bien dans ce que le sociologue Jean VIARD appelle la société des *deux piliers* (soit le travail, d'une part, et les loisirs, d'autre part), avaient amorcé un lent mouvement de déstabilisation des entrepreneurs et des DRH, en considérant que le travail était une composante certes essentielle de leur identité et de leur mode de vie, mais qu'il n'était plus LE pivot autour duquel tout devait graviter. Comme l'écrivait très justement J. VIARD, « le temps à soi domine et les activités de temps libres, de consommation et d'éducation structurent de plus en plus mobilités et territoires ». Et notre auteur d'ajouter : « Avant le travail obligeait. Aujourd'hui c'est l'art de vivre qui oblige ». La crise nous aura rappelé qu'il existe d'autres horizons que le labeur : lorsque Sébastien BAZIN, PD-G de Accor, déclare que 25% de ses effectifs ne reviendront pas dans l'entreprise, il livre une explication qui vient illustrer mon propos : « Ce sont des personnes qui ont appris à passer du temps précieux avec leur famille. Ils ont envie de changer de vie ».

Où l'on vit, où l'on travaille, où l'on consomme : l'émergence d'une nouvelle civilisation ?

A cela il convient d'ajouter le fait que nos modes de vie reposent sur une hypermobilité faite de déplacements pendulaires, lesquels constituent l'un des motifs d'insatisfaction majeurs des salariés. Si les déplacements pour motifs personnels sont plus que jamais prisés, parce que choisis et socialement valorisés, les mobilités du quotidien sont à l'inverse vécues comme un enfer que l'on doit supporter. Le voyage, cet axe possible de résonance selon le philosophe et sociologue allemand Hartmut ROSA, s'oppose à la mobilité, ce pensum qui représente un non-sens écologique autant qu'économique. Plus en profondeur, c'est une société des espaces de vie « éclatés » qui a progressivement pris forme, sans que l'on n'y prête toute l'attention requise. L'économiste [Laurent DAVEZIES](#) souligne ainsi combien nos existences sont de plus en plus structurées par les lieux que nous habitons, ceux où nous travaillons, et, enfin, ceux où nous consommons (ici l'on entend aussi la consommation de destinations, le tourisme donc), et que ces espace-temps sont de plus en plus disjoints. De son côté, le paléanthropologue Pascal PICQ, dans son dernier ouvrage, considère qu'il s'agit là d'un fait « civilisationnel » : « La séparation des lieux de vie et des lieux de travail est un fait social et civilisationnel ». Cela n'est pas sans conséquences, qu'il s'agisse des territoires ou des entreprises. Pour ces

dernières, pouvoir attirer des talents qui jusqu'à présent privilégiaient les grandes métropoles, ou, à l'inverse, s'en échappaient dès la naissance du deuxième enfant, est une chance nouvelle : la localisation n'est plus un atout ou une faiblesse, elle « est », tout simplement, et le télétravail rend possible l'émergence d'une nouvelle civilisation du travail, partiellement affranchie des contraintes spatiales.

La quête d'un mieux-vivre, une chance formidable pour les villes moyennes

Ce genre de vie, dans lequel on privilégie un lieu de résidence agréable, distant de notre lieu de travail, est déterminé par ce fait majeur : « Partout, ce sont les choix de mode de vie, leurs capacités à attirer les hommes, le besoin de bonheur qui sont les vrais ressorts » (J. VIARD). En ayant (re)découvert les bonheurs simples d'une vie à la campagne, proche de la mer ou de la montagne, dans tous les cas à l'écart de Paris et de sa grande région – comme de certaines métropoles régionales – nos concitoyens ont fait l'expérience d'un autre monde subitement devenu une option viable du fait du télétravail : jusqu'ici réservés à des usages privés, ces territoires sont aujourd'hui vécus et perçus comme légitimes pour accueillir nos *vies hybrides* : télétravailler les lundis et les vendredis pour environner des week-ends en famille et ne plus subir la métropole que quelques jours par semaines. Les résultats du 2ème Baromètre de l'immobilier des villes moyennes Notaires de France / Action Cœur de Ville le souligne on ne peut plus clairement. C'est un changement fondamental, dans notre rapport aux temps comme aux lieux, qui est donc la conséquence d'un rapport au travail et au télétravail qui s'est transformé. Car si les Français étaient très en retrait sur cette question, la pandémie leur aura prouvé que télétravailler est non seulement possible, mais souhaitable, dans un juste équilibre bien sûr entre distanciel et présentiel. Le nouveau « standard » qui s'impose, à savoir deux jours télétravaillés par semaine, va donc redessiner une carte de France des modes de vie. Entreprises et territoires vont devoir s'y adapter, cette nouvelle ère ne fait que débiter.

BIBLIOGRAPHIE

- Davezies Laurent (2008), La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses, La République des idées/Le Seuil, Paris.
- Davezies Laurent (2012), La crise qui vient. La nouvelle fracture territoriale, La République des idées/Le Seuil, Paris.
- Picq Pascal (2021), Les chimpanzés et le télétravail, Editions Eyrolles, Paris.
- Viard Jean (2011), Nouveau portrait de la France. La société des modes de vie, L'Aube, Paris.